

vesces, le maïs et surtout le millet et le chènevis ; s'accommodent fort bien de la mie de pain, recherchent en mangeant le mourron blanc, l'osille.

Indépendamment des criblures de grains, on peut encore leur donner avec avantage des graines de tournesol, d'ivraie qu'ils aiment beaucoup, des graines de colza, de navette, quantité de semences diverses, de crucifères, d'ombellifères et de légumineuses. Ils ont aussi un goût prononcé pour les pépins de raisin et les pommes de terre bouillies. (*Le Poussin.*)

### CORRESPONDANCES.

#### SOINS DES VACHES ET DES VEAUX.

On nous écrit :

Quels soins donnez-vous aux vaches durant le mois qui précède leur mise-bas (1) ?

Quels soins leur donnez-vous après leur mise-bas (2) ?

Quels soins donnez-vous aux veaux durant le premier mois de leur existence (3) ?

Quels soins leur donnez-vous après qu'ils ont atteint l'âge d'un mois (4) ?

Réponses : (1) Nous ne changeons rien d'important à notre système pendant tout le cours de l'hiver. Les vaches doivent être en bon état toujours. Nous leur faisons donner du lait d'un veau à l'autre autant que possible, notre beurre se vendant 50 o/o de plus en hiver qu'en été.

Avant la mise-bas, s'il y avait constipation, — ce qui n'arrive pas ordinairement avec notre nourriture préparée, chauffée et salée, — nous donnerions la valeur d'une jointée de graine de lin bouillie avec l'eau et le jus, le tout répandu sur le fourrage.

Si la vache fait un pis trop enflamé, nous ne craignons pas de la traire *partiellement* afin de diminuer la fièvre et la tension du pis. On peut la traire ainsi plusieurs jours d'avance, à son grand soulagement.

(2) Après la mise-bas, nous proportionnons la nourriture à la quantité de lait donnée pour ce qui regarde les grains moulus, sons, etc., en donnant toujours autant qu'il faut pour obtenir le plus de beurre possible avec profit. La règle est de faire manger tout ce que l'animal paye en lait et en beurre, nous contentant du fumier pour profit net. C'est déjà beaucoup que d'obtenir par le bétail la valeur réelle de ce qu'il consomme et le fumier comme profit *additionnel*.

(3) Les veaux ne voient pas leur mère. En naissant on les colève de suite, on les frotte avec de la paille pour les assé-

cher. S'il fait froid, on les couvre de paille jusqu'à ce qu'ils se lèvent. Aussitôt qu'ils ont soif, et pas avant, nous leur donnons le premier lait de la mère, à la température du pis de la vache, environ 80° Fahr. Au troisième repas généralement, ils ont appris à boire seuls. Pendant trois jours, ils boivent le lait de la mère uniquement. Après cela, nous remplaçons par jour un vingtième du lait gras par autant de lait maigre, doux et chaud, auquel nous ajoutons un peu de soupe aux pois, pour rendre la nourriture maigre plus riche. Après 23 jours, le veau est donc nourri exclusivement au lait doux écraimé et à la soupe. Si l'herbe est assez longue pour être rasée, on en donne dès les premiers jours une petite poi-

gnée, dans une petite crèche faite exprès. Si non, on donne le foin le plus vert, le plus fin et le plus odorant, que l'on fait tout spécialement pour les veaux et pour les agneaux.

(4) Après le premier mois, on continue jusqu'à trois mois et plus le même système augmentant au besoin l'herbe coupée. Je préfère que les veaux ne sortent pas avant l'âge de trois mois. Encore faut-il qu'ils ne prennent pas de

mal et surtout de froid dehors. Un veau perd vite sa graisse au mauvais temps.

Mes parts à veaux sont au dessus de la cave à fumier. Le plancher est remplacé par un grillage fait de madriers de 1½ pouce sur 3 pouces avec un espace d'un pouce entre les morceaux de 1½ pouce. Ainsi placés, les veaux sont toujours

séchement, tous les fumiers liquides et solides passant à travers. Nous ne mettons jamais de litière, excepté pour les veaux naissants, et tant qu'ils ont froid seulement. Les parts ont 4 pieds sur 5 ou 4 pieds sur 6, quand la largeur du bâtiment le permet. Les veaux sont ainsi libres, et ont tout l'espace qui leur est nécessaire jusqu'à l'âge de six mois.

Les gravures ci-jointes permettront au lecteur de faire lui-même, s'il le veut, des

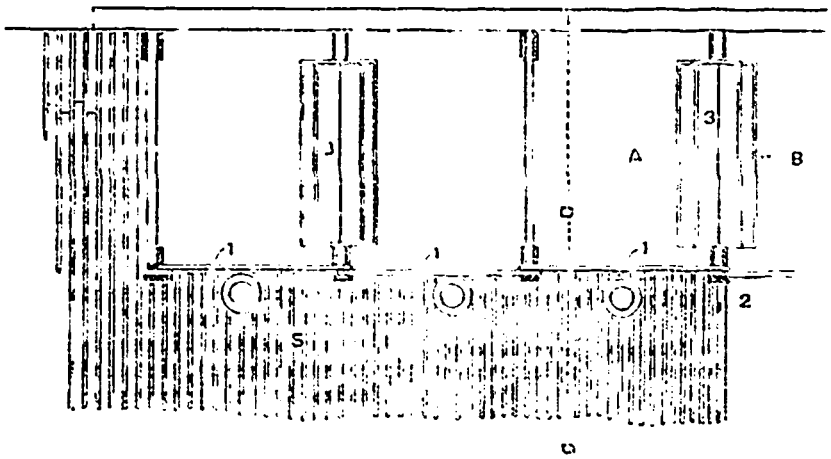


Fig. 1.—PLAN PARTERRE.

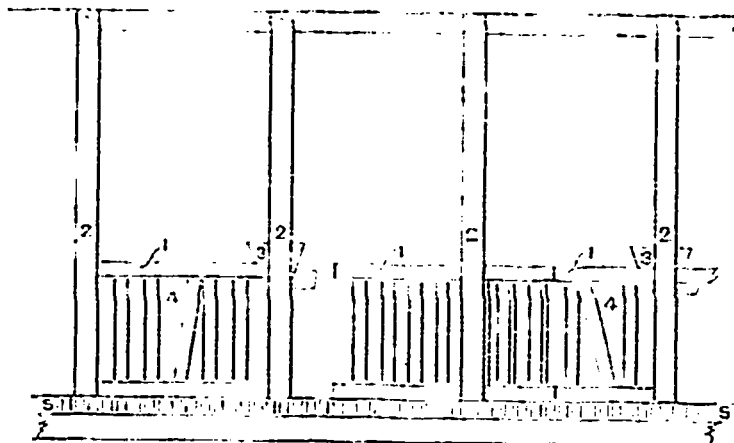


Fig. 2.—ÉLEVATION VUE DE FACE.

parts semblables. Nous ne saurions trop en recommander l'usage.

Le plan par terre indique le plancher en grillage (5). Il y a de trois pieds en trois pieds de petits blocs en bois pour empêcher les morceaux du grillage de s'éloigner les uns des autres, qui ne sont pas indiqués dans la gravure.

(1) Barrières mobiles glissant l'une à côté de l'autre et re-